

Fiche technique

Fusion des SIE de Tours-Est et de Tours-Sud

1 - Objectifs poursuivis par le projet de fusion

La direction départementale des Finances publiques d'Indre-et-Loire s'est engagée dans une démarche de restructuration de son réseau territorial, visant à adapter son organisation et ses méthodes de travail afin d'en optimiser et d'en sécuriser le fonctionnement, en rendant le meilleur service à ses usagers et partenaires.

Cette démarche d'amélioration de la qualité de service rendu aux usagers, engagée lors de la création des SIP et des SIE, se poursuit par de nouveaux regroupements de structures.

Dans ce contexte et après la fusion des SIE de Tours-Nord et de Tours-Ouest (SIE de Tours-Nord-Ouest), la direction projette de fusionner les SIE de Tours-Sud et de Tours-Est en un nouveau SIE portant la dénomination de SIE de Tours-Sud-Est.

Outre la qualité de service, cette opération a pour objectif l'amélioration du pilotage et de l'animation de la mission d'assiette et du recouvrement de l'impôt des professionnels, ainsi que des conditions de vie au travail des agents.

2 - Démarche poursuivie pour préparer l'opération de fusion

Réunion de travail associant directions et structures

Le 19 mai 2015, un groupe de travail composé des responsables de pôles et de divisions métiers et transverse, d'une part, et de structures concernées par les restructurations, d'autre part, s'est réuni pour examiner la méthode de préparation des opérations de restructuration.

Réunions entre les responsables des structures fusionnées et les équipes concernées

Une réunion des agents chargés de la comptabilité des deux services se déroulera pour préparer l'harmonisation des pratiques et les liaisons internes de la cellule comptabilité avec les IFU (missions d'assiette et RAR), afin que le passage à la comptabilité de la structure unique soit facilité. Elle aura également pour objet d'organiser plus concrètement l'installation des agents en charge de la comptabilité des SIE de Tours-Sud et de Tours-Est.

Des réunions formelles et informelles avec les équipes des deux SIE ont été initiées et seront régulièrement organisées pour communiquer toutes les informations nécessaires et recueillir les remarques des agents.

Les réunions métier qui se sont tenues ou programmées sont recensées ci-dessous :

- 19/05/2015 (matin) : visite de service du directeur départemental et du directeur du PGF, qui ont souhaité que soit retenue la méthode d'organisation la plus efficace, de manière empirique, en fonction des résultats obtenus ;
- les 16 et 23/06/2015 : deux réunions relatives l'état des lieux avec l'ensemble des agents, les IFU, les services de recouvrement et de comptabilité ;
- août 2015 : étude des charges des deux SIE ;
- 17/09/2015 : réunion plénière portant sur les principes d'organisation envisagés pour les cellules « IFU », « comptabilité et surveillance » de la future structure fusionnée ;
- 27/10/2015 : réunion plénière portant sur les principes d'organisation envisagés pour la cellule RAR de la future structure fusionnée.

L'association des représentants du personnel en CHSCT

Un groupe de travail du CHSCT, consacré aux restructurations, s'est réuni afin de déterminer le périmètre de l'étude d'impact préalable à chacune des opérations de restructuration et d'élaborer une fiche synthétisant les différents points de l'étude et les réponses devant être apportées aux questions que celle-ci soulève. La fiche d'étude d'impact a été présentée au CHSCT pour information le 26 juin 2015.

Le CHSCT s'est réuni le 2 octobre 2015 afin d'être consulté sur l'ensemble des projets de restructuration planifiés au 1er janvier 2016. Cette instance a émis un avis défavorable à ce projet de restructuration. Un groupe de travail se réunira dans le courant de la deuxième quinzaine d'octobre pour examiner de manière plus approfondie les conditions d'installation matérielle des agents dans le service.

3 - Organisation du nouveau SIE

Charges de la nouvelle structure

Données 2014 SIE <i>Source : Etat 104B FRP</i>	SIE TOURS SUD	SIE Tours-Est	SIE fusionné
Périmètre de compétence géographique	une partie des rues de TOURS et 11 communes dont Chambray les Tours, Saint Avertin et Montbazou	une partie des rues de TOURS et 14 communes dont St Pierre des Corps, Montlouis sur Loire et Parçay Meslay	une partie des rues de TOURS et 25 communes
Nombre de redevables au FRP (entreprises en sommeil, en RJ-LJ incluses)	9 533	10 066	19 599
<i>dont redevables BIC-IS réel normal</i>	1 341	1 485	2 826
<i>dont redevables BIC-IS réel simplifié</i>	2 027	2 229	4 256
<i>dont redevables BNC-déclaration contrôlée</i>	816	810	1 626
<i>dont redevables BA réels</i>	103	223	326
<i>dont associations article 206-5</i>	96	196	292
<i>dont SCI de gestion avec 2072</i>	1 259	1 441	2 700
Nombre de redevables TVA réel simplifié et réel normal	4 286	4 618	8 904

Données 2014 SIE <i>Source : Etat 104B FRP</i>	SIE TOURS SUD	SIE Tours-Est	SIE fusionné
Nombre d'adhérents à TéléTVA <i>Source Adélie</i>	3 237	3 622	6 859
Nombre de demandes de remboursement de crédit de TVA. <i>Source Rebeca</i>	1 507	1 745	3 252
Nombre de demandes contentieux-gracieux <i>Source Iliad</i>	899	523	1 422
Montant des paiements spontanés en TVA (en euros). <i>Source PDFEDIT M100</i>	124 544 633	151 132 394	275 677 027
Montant des paiements spontanés en IS (en euros) <i>Source PDFEDIT M100</i>	18 301 236	33 724 764	52 026 000
Montant des paiements spontanés en TS (en euros) <i>Source PDFEDIT M100</i>	10 428 692	8 886 354	19 315 046

Classement comptable de la nouvelle structure

Actuellement, les SIE de Tours-Sud et de Tours-Est sont tous les deux classés en catégorie C2 dans le référentiel des postes comptables.

Après la fusion, le nouveau SIE sera classé en catégorie C1-1015 selon le référentiel provisoire des postes comptables.

Répartition des emplois

a) avant la fusion :

Emplois (TAGERFIP au 01/09/2015) : SIE TOURS SUD			
A+	A	B	C
1	1	10	2

Emplois (TAGERFIP au 01/09/2015) : SIE Tours-Est			
A+	A	B	C
1	1	10	3

b) après la fusion :

Emplois après fusion : SIE TOURS SUD-EST			
A+	A	B	C
1	2	20	5

La création du SIE fusionné implique la suppression d'un emploi de responsable de structure (A+).

Fonctionnement du SIE

Les travaux préparatoires à la fusion se sont appuyés, d'une part, sur l'expérience du SIE de Tours-Nord-Ouest, d'autre part, sur les réunions de travail organisées par la future responsable du service.

IFU : actuellement, les SIE de Tours-Sud et de Tours-Est possède une IFU chacun. Une seule IFU sera créée au sein du service fusionné, avec répartition par portefeuille géographique. Les portefeuilles actuels seront, dans la mesure du possible, gardés en l'état.

Cellule RAR : la réunion d'harmonisation des pratiques est prévue en fin de mois.

Cellule comptabilité : la comptabilité sera unifiée à la date de la fusion avec le rapprochement des agents en charge de la mission dans les deux structures.

Cellule transverse : celle-ci existe déjà au sein du SIE de Tours-Sud. Elle sera reprise au sein du service fusionné. Ses missions seront développées. Elle prendra en charge le courrier, la bannette, les débitants, les timbres et les téléprocédures.

Les 2 inspecteurs n'auront pas de portefeuille propre. Ils exerceront en soutien des équipes IFU et interviendront de manière transversale. La comptabilité des RAR et la cellule transverse seront suivies par le chef de structure.

4 - Organisation immobilière

Le SIE de Tours-Sud-Est sera implanté au 5e étage du Centre des Finances Publiques du Champ-Girault où se situent actuellement les deux SIE faisant l'objet de la fusion.

5 - Date d'effet

La fusion prendra effet au 1^{er} janvier 2016.